

Pierre-Yves Laffont (dir.)

L'Armorial de Guillaume Revel
Châteaux, villes et bourgs du forez au xv^e siècle

Alpara

Villerest

Franck Brechon, Chantal Delomier et Pierre-Yves Laffont

DOI : 10.4000/books.alpara.2975
Éditeur : Alpara
Lieu d'édition : Alpara
Année d'édition : 2011
Date de mise en ligne : 24 mars 2017
Collection : DARA
ISBN électronique : 9782916125527



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

BRECHON, Franck ; DELOMIER, Chantal ; et LAFFONT, Pierre-Yves. *Villerest* In : *L'Armorial de Guillaume Revel : Châteaux, villes et bourgs du forez au xv^e siècle* [en ligne]. Lyon : Alpara, 2011 (généré le 26 avril 2018). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/2975>>. ISBN : 9782916125527. DOI : 10.4000/books.alpara.2975.



Fig. 312 - Vignette de l'Armorial de Guillaume Revel (Bnf, fr. 22297, p. 479) : le chatiau de Villaires.

VILLEREST

479

Le chatiau de Villaires

Département : Loire ; canton : Roanne ; commune : Villerest

L'apport des sources écrites

Le site de Villerest est établi sur la rive gauche de la Loire en surplomb de ses gorges, à quelques kilomètres en aval de Saint-Maurice. Le « Chemin ferré » passe à 1500 m au nord de Villerest, c'est une variante du « Grand Chemin de Forez » qui conduisait à Roanne en traversant la Loire à gué, avant que ne soit construit un pont dont les premières mentions remontent à la fin du XIII^e siècle (Dufour, 1947, p. 1059).

La *villa Arith*, devenue *Villaris* ou *Vilareis*, est attestée dans plusieurs actes de la fin du X^e siècle et du début du XI^e provenant principalement du cartulaire de Cluny (Cluny, t. II, p. 295, t. III p. 278, t. IV p. 57-59 ; Cartulaire de Savigny, t. I, p. 217). L'abbaye bourguignonne y possédait notamment une église dédiée à saint Priest, grâce à une série de donations provenant des seigneurs de Saint-Polgues. Un prieuré y est établi antérieurement à 1154, date à laquelle le pape Anastase IV impose à l'abbé de Cluny d'annuler le don fait de cette église à l'archidiacre de Lyon. Vers 1225, le prieur de Villerest était collateur des églises de Villerest, Saint-Sulpice et Vernay. En 1235, l'union de Villerest au prieuré de Marcigny est attestée, cette union remontant sans doute au milieu du XII^e siècle (Fournial, 1967, p. 23). Or, tandis que l'abbaye de Cluny a pris possession de l'église et d'une partie du terroir de Villerest, de son côté, le lignage de Saint-Polgues a inféodé les droits et les biens qu'il conservait en ce lieu à Guichard III de Beaujeu, seigneur de Laye. Mais ces fonds sont finalement récupérés au début du XIII^e siècle par les comtes de Forez, après leur victoire sur les sires de Beaujeu. Un accord entre le comte Guy IV et le prieur de Marcigny, dont relève désormais Villerest, scelle donc une coseigneurie entre le comte et le prieuré bourguignon (Chartes du Forez, n° 1061). À la fin du siècle, le passage entre les mains des comtes de Forez des biens dispersés du lignage de Roanne alors en voie d'extinction (Chartes du Forez, n° 168) permet à Villerest d'acquérir le statut de châellenie comtale (De Boos, 1998, p. 544). Le bourg bénéficie en 1253 d'une charte de franchises, accordée à la fois par le comte et par le prieur de Marcigny (Chartes du Forez, n° 1077). Un marché hebdomadaire est également accordé à ce moment-là par Guy IV, très favorable à l'affranchissement des villes. Diverses transactions rappelant la répartition des droits au sein de la coseigneurie, où le comte est représenté par un prévôt, émaillent la fin du XIII^e siècle (Chartes du Forez, n° 1214, Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 860, 2093, 24228). En 1318, le comte Jean I^{er} s'engage à reconnaître tenir en fief du duc de Bourbon ses châteaux et villes de Crozet, Saint-Haon-le-Châtel et Roanne, et ses biens jusqu'à la Loire et aux mandements de Villerest et de Saint-Maurice, ceci en raison du mariage convenu entre leurs enfants (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 1480). En 1329, des donations faites à Guy, fils aîné du comte de Forez, participent encore à l'élargissement du domaine comtal dans les paroisses de Vendrange, Cordelle, Villerest, Saint-Sulpice, Dancé et Saint-Priest (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 1886). En 1362, une transaction intervient entre le comte de Forez, Jean II, et Renaud, son oncle et curateur, d'une part, et Jeanne de Bourbon, comtesse douairière, d'autre part, celle-ci réclamant la succession de son fils Louis, jadis comte de Forez, décédé intestat. En compensation de l'abandon de ses prétentions, Jeanne de Bourbon obtient notamment les châteaux et places de Chambéon, du Verdier et de Vernay, avec tout ce que les comtes de Forez possédaient à Villerest (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 2847). La même année, le roi de France lui accorde l'autorisation de fonder un couvent de chartreux dans sa terre et d'attribuer à celui-ci une rente de 200 livres tournois, à prendre sur les château de Chambéon, la maison du Verdier et les lieux de Villerest et de Vernay (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 2858).

Deux terriers compilés en 1376 (ADL, B 2077) et en 1465-1468 (ADL, B 2079), respectivement pour Jeanne de



Fig. 313 – Vue aérienne du site dans les années 1990.

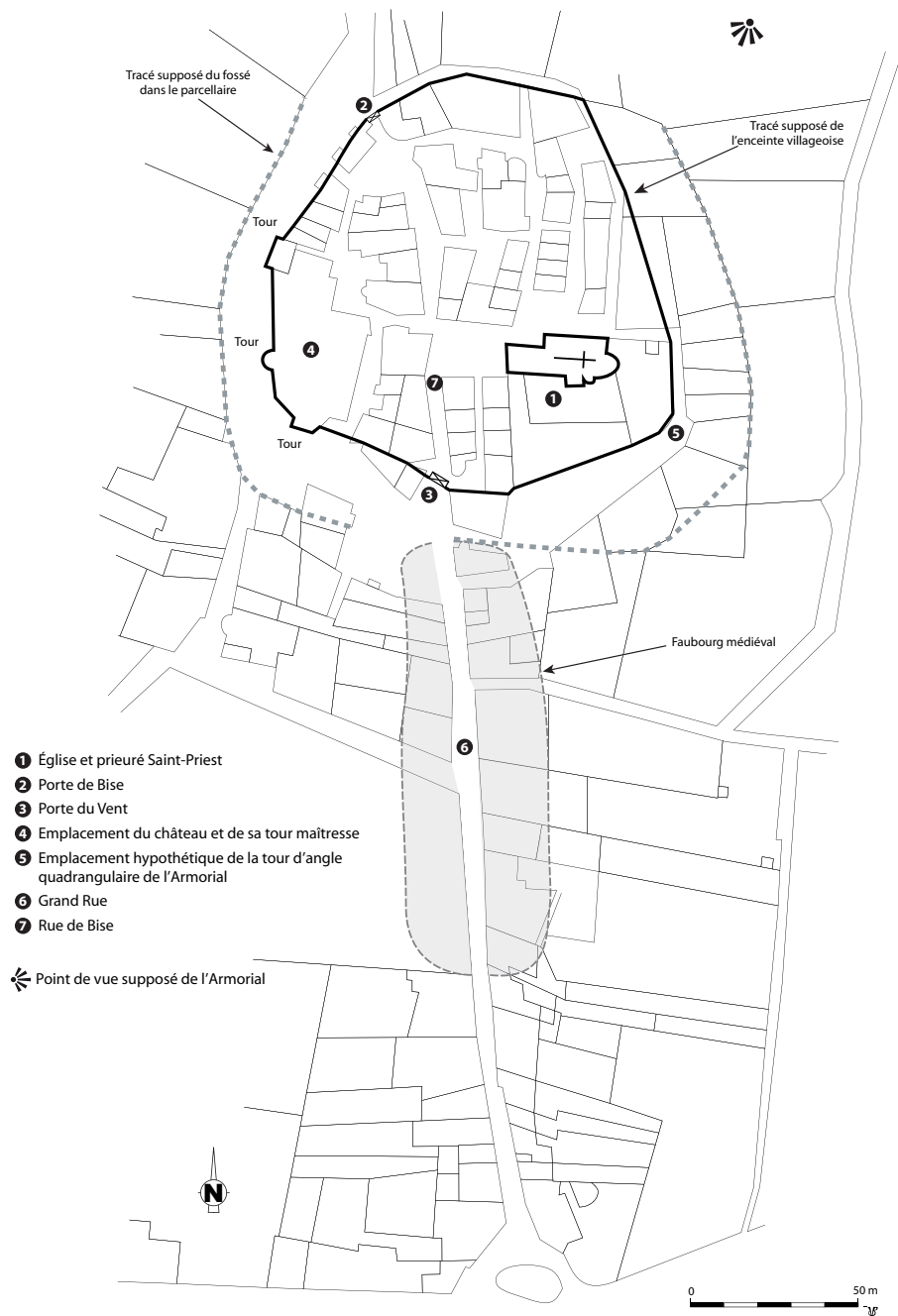


Fig. 314 – Hypothèse de restitution du site (reportée sur le plan cadastral du XIX^e siècle) d'après le parcellaire, les vestiges archéologiques et les informations de l'Armorial de Guillaume Revel.

Bourbon, puis pour Jean de Bourbon et le prieur de Marcigny, livrent un certain nombre d'informations sur les fortifications de Villerest, le *fortalicium*. Sont ainsi mentionnées deux portes, une au nord — la « porte de Bise » — et une au sud — la « porte du Vent »¹ (ADL, B 2077, f° 2 v°, f° 11 ; B 2079, f° 6 v°, f° 7 v°, f° 8). La fréquence des mentions de la rue allant de la porte sud à la porte nord — *carreriam publicam per qua itur de portale Venti versus portale de Bise* (ADL, B 2077, f° 12, f° 25, f° 25 v°, f° 42) — montre assez que cet axe, aujourd'hui la rue de Bise, formait alors l'épine dorsale de la petite ville. Les mentions répétées de « murs anciens » de clôture² permettent aussi de proposer l'hypothèse d'une construction de l'enceinte en deux temps. Les tours de flanquement de celle-ci sont aussi attestées sous des noms précis : ... *turrim apelatam del Gaudry [...] turrim de Furno ad portam boree...* (ADL, B 2079, f° 27). La présence de fossés doublant l'enceinte est aussi indiquée par les textes³. Par ailleurs, de nombreuses reconnaissances relatives à des celliers (ADL, B 2077, f° 13-14), une étable (ADL B 2077, f° 27) ou à des maisons placées en appui contre la clôture (ADL, B 2077, f° 41 v°, f° 42) permettent d'avoir une idée de l'habitat *intra muros* à la fin du XIV^e siècle. Enfin, deux mentions de confins concernent les maisons du prieur de Marcigny⁴ et du comte de Forez⁵ sises dans l'enclos de la bourgade.

En 1382, Villerest passe sous la domination du duc de Bourbon, en même temps que Saint-Germain-Laval, Cervières, Thiers, Saint-Just-en-Chevalet, Saint-Maurice, Vernay, Le Verdier, Feurs, Montbrison, Saint-Galmier, Saint-Héand, Marclopt et Châteauneuf (Titres de la maison ducale de Bourbon, n° 3508). Après la confiscation des biens du connétable de Bourbon, la seigneurie de Villerest est engagée au seigneur de Saint-André, Jean d'Albon, qui la restitue en 1543 à Charles IX lequel l'unit à Saint-Maurice, Saint-Haon-le-Châtel et Roanne pour former le duché de Roannais (Perroy, 1966b, p. 599, 610, 669-670, 687). La Ligue occupe la ville en 1594 et le plus jeune frère d'Anne et Honoré d'Urfé, Antoine, évêque de Saint-Flour, est tué lors d'un combat.

La représentation de l'Armorial

La représentation de Villerest est un simple dessin en noir et blanc sans rehaut de couleur, avec toutefois un souci du détail manifeste. L'orientation précise de la vignette et la position du dessinateur sont assez complexes à établir. Il semble toutefois que le site soit vu depuis le nord-est, où un point de vue possible existe encore aujourd'hui.

Une enceinte régulièreenserme une petite ville bâtie sur un terrain plat comme le souligne le trait horizontal dessinant le fond du paysage environnant. L'enceinte est quadrangulaire et doublée par un large fossé plat ; sa base est renforcée de ce qui pourrait être une braie percée d'ouvertures de tir (ou bien alors s'agit-il d'une représentation maladroite d'un talutage ?). Au moins six tours de flanquement sont visibles : cinq sont des tours semi-circulaires couvertes d'une plate-forme crénelée ; la quatrième qui occupe un angle de l'enceinte est une tour quadrangulaire couverte d'un toit et, elle aussi, crénelée. Enfin, s'y ajoute une autre tour rectangulaire, typologiquement semblable à la précédente mais plus imposante, et qui est assurément une tour-porte. On distingue là clairement le chemin de ronde qui passe au travers de cette tour par une petite porte placée au niveau adéquat.

Émerge dans un angle de la ville close un haut donjon quadrangulaire : couvert d'une toiture à quatre pans, portant une bannière aux armes des ducs de Bourbon, il est crénelé et percé de quatre grandes baies à meneau dans les étages supérieurs. Autour de cette puissante tour maîtresse, au rendu toutefois surdimensionné, se presse un dense habitat civil correspondant tout à fait à l'archétype des maisons figurant dans l'Armorial. Il faut noter dans l'angle sud-est de l'enceinte (à gauche sur le dessin) un vide qui correspond sans doute à l'emplacement du prieuré médiéval et de son église⁶ que le dessinateur ne pouvait sans doute pas voir depuis son point de vue. Il n'en demeure pas moins que celui-ci aurait pu le figurer quand même comme c'est souvent le cas, au prix d'une forte distorsion de la perspective, usage par ailleurs fréquent dans l'Armorial. Mais peut-être s'agissait-il là d'affirmer l'autorité supérieure du duc-comte sur Villerest au détriment du prieur de Marcigny... Enfin, *extra muros*, à l'ouest, face à la tour-porte évoquée ci-dessus, se développe un petit faubourg d'une vingtaine de maisons, anodines dans leur représentation, qui semblent réparties de part et d'autre d'une route, correspondant au « Chemin ferré » évoqué ci-dessus.

Le parcellaire et les vestiges archéologiques

L'examen des plans cadastraux, actuel et du XIX^e siècle, ainsi que quelques vestiges conservés permettent de retrouver aisément les deux grands ensembles constituant le site sur la vignette de l'Armorial : le bourg enclos et son faubourg (fig. 313, 314). Tous deux sont implantés directement le long d'un axe grossièrement nord-sud : la route de Roanne

1 - ADL, B 2077, f° 2 v°, f° 11 ; B 2079, f° 4 v°, f° 6 v°, f° 7 v°, f° 8.

2 - ... *clausuræ antiquæ de fortalici...* (ADL, B 2077, f° 13 v°) ; ... *muri dicti fortalici intermedio juxta ipsos muros novos ex una parte et clausuras antiquas ex altera...* (ADL, B 2077, f° 42).

3 - Reconnaissance pour un jardin sis *iuxta fossalia sive muretas Villaresii* (De Fréminville, 1905, p. 162-163).

4 - ... *domos prioratus Marcigny...* (ADL, B 2077, f° 18 v°) et ... *iuxta muros claustris dicti domini prioris et conventus Marcigniaci...* (De Fréminville, 1905, p. 163).

5 - ... *pro domus sua alta situm in dicto fortalicio juxta domum dicte domine comitisse ex una parte...* (ADL, B 2077, f° 25 v°).

6 - La haute tour quadrangulaire ne peut en aucun cas être interprétée comme le clocher de l'église. Tous les clochers transformés en donjon présents dans l'Armorial arborent des signes morphologiques — une croix principalement — qui rendent leur identification possible comme à Panissières ou Pouilly. Le donjon de Villerest se rattache sans ambiguïté aux donjons de Marcilly, Souternon, Chambéon, La Tour-en-Jarez, La Fouillouse, Monsupt, Châtelneuf.



Fig. 315 - Vestiges des élévations du rempart, rue du Chemin de ronde.



Fig. 316 - Tour rectangulaire crénelée, à l'ouest de l'enceinte.



Fig. 317 - Tour de flanquement circulaire sur l'enceinte à l'ouest.



Fig. 318 - Porte nord-ouest (porte de Bise), vue extérieure.



Fig. 319 - Détail d'une canonnière bouchée sur la tour de flanquement circulaire.

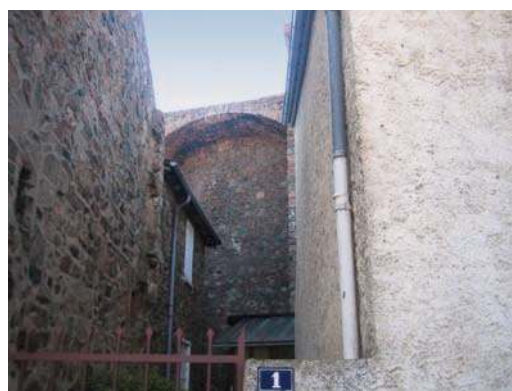


Fig. 320 - Détail du chemin de ronde sur arcs.

à Montbrison. Celle-ci traverse, en effet, de part en part la ville close⁷ et y entrait, ou en sortait selon le cas, au sud par la porte dite « du Vent » dans les textes médiévaux et au nord-ouest par la porte dite « de Bise ». Au sud, un long faubourg très rectiligne s'est développé de part et d'autre de cet axe (l'actuelle « Grande Rue ») immédiatement en avant de la « porte de Bise ».

7 - Où elle prend le nom de « rue de Bise ».



Fig. 321 - Le chevet de l'église Saint-Priest.

L'enceinte de la ville close est encore tout à fait perceptible dans le parcellaire. Toutefois, à la différence de la représentation de l'Armorial, qui la figure quadrangulaire, celle-ci apparaît circulaire ou tout au moins sub-circulaire. De cette enceinte, outre son emprise dans le maillage parcellaire, subsistent quelques belles élévations (qui montrent plusieurs campagnes de construction) (fig. 315, 317, 320) ainsi que des vestiges (très restaurés) de la « porte de Bise » (fig. 318) – invisible sur l'Armorial car dissimulée aux yeux du dessinateur par la courtine orientale – et d'au moins trois tours de flanquement (une circulaire et deux quadrangulaires) (fig. 316, 317, 319). Sur le plan cadastral du XIX^e siècle, le sud du bourg enclos se partage globalement en deux pôles qui se font face de part et d'autre de la rue de Bise et témoignent des deux pouvoirs qui se partageaient autrefois le lieu : au sud-est, le pôle religieux autour de l'église (fig. 321) et d'un logis prioral encore partiellement médiévaux et, au sud-ouest, le pôle laïc où le château médiéval se manifeste encore par quelques éléments architecturaux qui mériteraient une étude plus fine.

La confrontation des données issues de l'analyse des plans cadastraux, des prospections de terrain et des sources écrites avec la vignette de l'Armorial montre la relativement grande précision de celle-ci, même si l'angle de vue choisi par l'illustrateur est au premier abord déstabilisant et entraîne l'absence sur la vignette d'éléments pourtant aujourd'hui marquants dans le patrimoine de Villerest comme la « porte de Bise » ou l'église et le prieuré clunisien.

Franck Brechon, Chantal Delomier, Pierre-Yves Laffont